

◆ LE BEL AUTOMNE AUSSI TOUCHE PAR LE CONFINEMENT

Après l'assemblée générale où Paulette Farges, présidente a cédé sa place à deux co-présidentes :

Josie Bordes et Danièle Mirat,

un nouveau bureau a été mis en place.

Les activités avaient repris en début d'année : gym le lundi matin, belote et jeux de sociétés les mardis après midi tous les 15 jours, une sortie au Festival des Lanternes, un repas farcidures, et juste avant le concours de belote de Mars tout s'est arrêté.

Pas de théâtre en Avril, pas de voyage en Mai, pas de pique-nique cet été, plus de belote ni de gym.

Par précaution, il a été décidé de ne pas reprendre les activités avant la rentrée de septembre à condition que la situation sanitaire soit sous contrôle.

Il est à noter que nous avons désormais un site internet que vous pouvez consulter :

<http://www.belautomne.fr>



◆ L'OM DEVIENT FSM FC

À compter de la saison 2020-21, sous l'impulsion de la nouvelle co-présidence Muriel Penet - Florian Botelho, l'Olympique du Maumont devient le **FSM FC pour Favars Saint Mexant Football Club**. Grâce à l'excellent travail de l'entraîneur Frédéric Nicolas, l'équipe fanion retrouvera l'an prochain la 2e division de district, une première depuis bon nombre d'années.

Ci-joint, en avant-première, le nouveau logo du club qui évoluera désormais en noir et rose.

On vous attend nombreux au bord du stade la saison prochaine !

◆ FOYER CULTUREL ET SPORTIF

Au regard des risques sanitaires et des incertitudes qui demeurent, le Foyer Culturel et Sportif de Saint Mexant a été contraint de suspendre toutes manifestations.

La foire du livre, organisée par la section de l'Atelier Loisirs Créatifs, initialement prévue le 17 juin, a été reportée à une date ultérieure.

Les activités des sections sont elles aussi suspendues.

La fête du melon est bien compromise. En effet, mesures barrières et de distanciation physique ne sont pas compatibles avec l'organisation d'une manifestation comme celle-ci.

La phase 3 du déconfinement, prévue le 22 juin prochain, nous permettra peut-être de vous proposer des animations dans le respect des règles annoncées.

Nous vous disons donc à très vite et prenez bien soin de vous.



HORAIRES DE TONTE

La tonte des pelouses est interdite le dimanche et jours fériés en dehors des horaires légaux qui sont de 10 heures à 12 heures

LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

des Bois Noirs est ouverte du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures.
Fermée le samedi jusqu'à fin septembre.
Aucun chargement de composte ne sera assuré par le personnel.

Responsable de la publication : Patrick BORDAS

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Mairie de SAINT MEXANT

1, Place du 27 Mai 1943

19330 SAINT MEXANT

Tél 05 55 29 30 03 - Fax 05 55 29 39 81

mairie-saint-mexant@wanadoo.fr

Bulletin d'Information Municipale

Juin 2020 - N°1

editorial



Ce n'est un secret pour personne, je n'aurais pas dû écrire cet édito mais les faits coronaviresques en ont décidé autrement puisque le Gouvernement a fait le choix de repousser à plus tard le second tour des élections municipales, ce qui a eu pour principal effet de prolonger d'autant le mandat des équipes sortantes. Au moment de

la rédaction de ce bulletin, un Maire est encore en place et lorsque vous lirez ces lignes un nouveau Maire sera en fonction.

C'est donc avec un franc plaisir et un brin d'émotion que j'ai accepté la proposition de Patrick de partager cet édito.

Quoi qu'il en soit, 30139 communes, dont St Mexant fait partie, sont déjà dotées d'un quota d'élus au complet, le 1^{er} tour ayant été suffisant pour cela. Pour les 4816 communes restantes (INSEE), leur sort devrait être précisé prochainement, puisque la date du second tour est fixée au 28 juin.

Je ne reviendrai pas sur le choix clair et pleinement responsable qui a été le vôtre et je suis persuadé que tous vos élus sauront trouver leur place au sein de ce nouveau Conseil Municipal au fil du temps.

Jusqu'au 23 mai, date d'installation du nouveau conseil municipal, les deux équipes ont été gérées en parfaite harmonie, avec le même niveau d'information. Les nouveaux élus sauront être vos compagnons de marche et de bataille pour que, au bout de ce tunnel, puisse s'écrire ce qui sera notre nouveau projet de vie, forcément différent de celui que nous avons connu depuis quelques décennies ...

Pour affronter les effets pervers de ce Covid 19 et, au travers de ces quelques lignes, nous tenons à remercier tout particulièrement les adjoints et les conseillers anciens et actuels. Leur soutien et leurs apports de compétences multiples et constantes ont été en effet indispensables pour éviter le fameux « Nervous break down » qu'évoquait Raoul Volfoni à Paul, son frère, les amateurs des *Tontons Flingueurs* s'y reconnaîtront ...

Nous associons évidemment à ces remerciements l'ensemble du personnel communal qui se donne sans compter mais aussi tous les acteurs du monde médical, ambulanciers, docteurs, infirmiers, aides soignants, pharmaciens, instance de coordination, SSIAD, et aides ménagères ... Nous n'oublions pas non plus toutes nos enseignantes, notre supermarché et son personnel, nos artisans souvent sollicités, ainsi que les services de proximité que sont les facteurs et le service de collecte des déchets. Nous en oublions probablement mais ils ne nous en voudront pas ...

Au fil des articles qui suivent, vous allez constater les développements d'une partie des actions que nous continuons à mener dans divers domaines, notamment la méthode de gestion des effets de cette crise inédite et du contexte qu'elle nous impose, la réouverture de l'école, la gestion et la planification des travaux ... qui ont tous pour dénominateur commun l'effacement des personnalités individuelles au seul profit de l'intérêt collectif, notion fondamentale pour chacun de nous deux.

Nous vous souhaitons, l'un et l'autre, une bonne lecture de ce bulletin, en espérant que cette période si particulière ne sera qu'une parenthèse dans nos vies, en demeurant à votre écoute et à votre service, tout en vous assurant de l'expression de nos sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Bien cordialement,

Patrick BORDAS et Marc CHEZE



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie - Poste et Instance de Coordination de l'Autonomie
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h - Le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

◆ LE COVID 19 A L'ECHELLE DE NOTRE COMMUNE

Pour prendre toute sa part dans la lutte et les actions menées contre l'extension de ce virus si malfaisant, la municipalité a rapidement engagé plusieurs actions :

- ❖ Appels téléphoniques rapides et renouvelés vers nos aînés parfois un peu décontenancés et submergés par ce contexte si particulier, pour prendre de leurs nouvelles et proposer nos services pour des aides diverses (courses, récupération de médicaments à la pharmacie...)
- ❖ Mise en place d'une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7 par rotation entre le maire et deux adjoints, en dehors des heures habituelles de présence des secrétaires en mairie
- ❖ Mise en place d'une boîte à lettres spécifique en façade de la mairie, contenant les différentes attestations dérogatoires de déplacement, à disposition des administrés
- ❖ Organisation d'une opération solidaire de réalisation de masques alternatifs (voir article spécifique dans ce bulletin)
- ❖ Ouverture de l'école pour l'accueil des enfants des personnels soignants
- ❖ Commande d'une série de masques alternatifs pour en doter l'ensemble de la population
- ❖ Approvisionnement en produits et matériels de protection spécifiques pour en équiper l'ensemble de notre personnel communal
- ❖ Remise de 200 masques chirurgicaux aux deux cabinets infirmiers, et 100 pour la société d'ambulances Saint-Germain. Monsieur Laurent Vaujour, gérant de l'entreprise, a eu la gentillesse de remettre sa dotation dans le circuit de distribution organisé par la mairie
- ❖ Un lot de 10 visières nous a été offert par Xavier Luquot, directeur de la société SOVECO-PLAST implantée à Montagnac Saint-Hippolyte, spécialisée dans la réalisation de pièces plastiques techniques.

Malgré le confinement et les précautions prises, certaines familles ont malheureusement eu à souffrir de cette pandémie, voire à déplorer des décès.

La municipalité de SAINT-MEXANT a une pensée pour les familles touchées.

◆ MASQUES ST MEXANTOIS

Les débats sur l'utilité mais aussi sur le manque de masques à l'échelon national ayant eu lieu, il convenait d'agir pour en doter tous nos concitoyens et pour ne pas attendre tout de nos administrations, quelque soit leur niveau hiérarchique...

Ainsi, nous avons collectivement et rapidement engagé une réflexion pour organiser la conception et la réalisation de masques individuels dits alternatifs, en tissu, lavables et répondant aux préconisations AF-NOR.

Grâce à une dizaine de bonnes volontés Saint-Mexantaises, couturières confirmées ou non et aussi grâce aux dons de tissus et autres fournitures (car les élastiques étaient introuvables en mercerie), ce sont plusieurs centaines de masques qui ont pu être ainsi confectionnés puis distribués aux plus de 65 ans de notre commune dans un premier temps.

Un grand merci donc à toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à cette action collective et solidaire pour le bien de tous.

A cette fabrication sont venus s'ajouter les masques en dotation de l'Agglo et ceux que nous avons commandés au niveau communal. Deux permanences, les 6 et 8 juin se sont tenues pour en assurer la distribution.

Une nouvelle permanence sera organisée le 27 juin de 9 heures à 12 heures à la salle polyvalente, et permettra de distribuer une nouvelle dotation.

En effet, leur utilisation quasi systématique fait partie des mesures individuelles à rajouter aux incontournables gestes barrières mis en place depuis le début du confinement et qui demeureront très probablement d'actualité pendant encore de nombreuses semaines.

◆ TRAVAUX DE VOIRIE RD 130

Renforcer la sécurité est une préoccupation permanente, notamment aux abords de l'école.



Depuis plusieurs années, la municipalité a procédé à l'installation d'un dispositif réduisant l'emprise de la partie roulante, à la rénovation de la signalétique, marquage au sol, mise en place de balises réfléchissantes afin de réduire la vitesse excessive de certains véhicules.

Force est de constater que ce n'est malheureusement pas suffisant.

Notre commune a engagé des études relatives à une 3^e tranche d'aménagement du bourg intéressant la Route Départementale 130, en traverse de l'agglomération, avec une attention particulière aux abords du groupe scolaire.

CORREZE INGENIERIE, notre maître d'œuvre, sous la responsabilité de Mme Laure Reygner, nous a dressé le plan des travaux envisagés. La réalisation de dispositifs destinés à améliorer le cadre de vie et la sécurité de la circulation prévoit l'aménagement du carrefour entre la RD 130 (rue des écoles) et le chemin du Champ Tournier en plateau surélevé, la réalisation de trottoirs, la création d'un cheminement piéton, comprenant l'aménagement d'espaces verts et la plantation de végétaux (similaire à la rue des Erables), la création de 14 places de stationnement « en créneaux » et 13 places supplémentaires « en bataille ».

Un enrochement bâti sur une longueur de 40 mètres s'avère indispensable au maintien de la structure de la chaussée, fortement endommagée au niveau du cabinet infirmier.

Ces travaux nécessitent l'acquisition d'une bande de terrain. Mme Gisèle Rhodes, propriétaire de la parcelle concernée, cède à la commune à titre gracieux 96 m². Merci et bravo Madame pour ce geste de citoyenneté.

La création et réfection de divers réseaux (eaux usées, pluviales, eau potable, éclairage public, télécommunications) font partie de ce chantier.

Coût 98 736 € TTC, auquel s'ajoute la prestation supplémentaire pour le plateau surélevé de 29 316 € TTC.

◆ TRAVAUX EGLISE

Toiture et équipement campanaire.... Prenons de la hauteur !!

Il a été procédé à la remise en place d'ardoises tombées ou déplacées, au nettoyage et remplacement de zinguerie, à l'entretien et vérification du clocher.

Ces travaux nécessitent un matériel performant et sécurisé (voir photos jointes).



◆ ORGANISATION DE L'ÉCOLE

La période que nous vivons, vous l'avez tous constaté, impacte directement la vie quotidienne, tous les services relevant du service public, et en particulier le **fonctionnement de l'école**.

Le 17 mars dernier, période de début du confinement décidé par le gouvernement, les écoles ont été fermées. La décision de réouverture a été prise. Néanmoins, même pendant le confinement, un accueil spécifique a été mis en place pour les enfants de personnels prioritaires, en particulier les soignants.

Le souci, nous le comprenons, est de permettre un retour progressif en classe des enfants pour perturber le moins possible les apprentissages, en cette fin d'année scolaire, pour une « resocialisation » sans doute utile, et en corollaire, libérer autant que possible leurs parents devant reprendre le travail.

Néanmoins, cette réouverture de l'école est soumise à l'application d'un protocole sanitaire obligatoire extrêmement lourd, afin d'éviter la propagation du virus.

Nous avons donc dû prendre, en concertation avec les parents d'élèves, les enseignantes, les élus, des mesures permettant une **réouverture de l'école le JEUDI 14 MAI**, en limitant malheureusement le nombre d'enfants à accueillir, à savoir uniquement les **élèves de l'élémentaire, puis dès le 25 MAI, intégration des enfants de Grande Section Maternelle**.

Les enfants sont accueillis par demi-groupes, deux jours par semaine, une enseignante assurant le suivi en distanciel les deux autres jours.

Ce protocole a généré un travail considérable d'aménagement des locaux.

Plusieurs jours de travail ont été nécessaires pour toutes les personnes impliquées, afin de permettre cette réouverture dans de bonnes conditions.

Il est d'autant plus regrettable, alors que chacune et chacun produit d'importants efforts pour s'adapter aux circonstances, de devoir constater, une fois de plus, des incivilités portant atteinte au travail de l'ensemble des acteurs : déplacements de barrière, arrachement de scotchs de fléchage et de marquage de zones etc....

Nous déplorons ce type d'attitude, basse expression de l'inconscience et de la bêtise, à une période où la solidarité et la préoccupation de l'intérêt de la collectivité devraient être la règle.

A l'inverse, dans ces circonstances particulières et difficiles, nous devons remercier pour leur **investissement de tous les instants l'équipe des enseignantes**, en particulier la Directrice de l'école, qui a su mettre en place une organisation complexe et délicate pour assurer la classe et plus largement le fonctionnement de l'école dans les meilleures conditions. Nos remerciements vont aussi au **Personnel Communal**, qui s'adapte en permanence aux exigences de ce protocole. La municipalité a procédé au recrutement d'une personne supplémentaire, afin de pouvoir assurer l'ensemble des tâches de nettoyage et de service et surveillance des enfants.

Cet **effort collectif**, au sens noble du terme, nous permet de faire face dans les meilleures conditions possibles aux exigences matérielles et humaines que génère une situation complètement inédite.

◆ PLAN DE SAUVEGARDE

Depuis de nombreuses années, nous avons collecté des adresses mail de nos concitoyens, avec pour unique but de transmettre très rapidement des informations reçues en mairie, émanant de l'Etat, du Département, de l'Agglo ou de nos propres services, les alertes météo importantes par exemple.

Toute situation d'urgence peut ainsi être diffusée quasi instantanément.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter votre adresse personnelle mail à cette liste, sachant qu'elle demeurera totalement inaccessible à qui que ce soit, et qu'elle ne sera jamais utilisée à des fins commerciales.

Les envois de mails sont réalisés par groupes, en mode « Copie Conforme pour Information – case Cci dans l'intitulé d'adressage. Donc, chaque destinataire individuel ne peut avoir communication des adresses des autres destinataires du même mail.

Pour ajouter votre adresse à notre base de données : mairie-saint-mexant@wanadoo.fr

Etat Civil 2019

Naissances : Mao BOISSIERE-GOURSAC le 24/01/2019
Lola, Margot RATHONIE le 07/03/2019
Enora, Marie KERNIN le 17/03/2019
Raphaël JEREZ le 09/04/2019
Soline JACQUET le 13/06/2019
Mathis, Thomas, Patrick LAUBERTIE 03/07/2019
Anna, Olivia CHOUZENOUX le 06/07/2019
Elsa DEWYSE le 30/07/2019
Romain, Julien , François HERNANDEZ le 06/09/2019
Florine , Patricia, Marie DESCAMPS le 13/09/2019
Nathan NICAUD le 30/09/2019
Clément LAPORTE le 04/10/2019
Alex GORSKI le 30/10/2019

Mariages : Ronan CARIMALO et Angélique LAVAL le 20/07/2019
Frédéric CHEZE et Chloé SANCHEZ le 17/08/2019
Dominique ANTONIO et Nadine DEMANGEON le 05/10/2019
Mathieu JEREZ et Marianne BERNARD le 21/12/2019

Décès : Marcel RIESENMEY le 21/01/2019
Maurice CUEILLE le 02/02/2019
Jacqueline GINEZ veuve LAPORTE 13/03/2019
Maria CHENE épouse SOLEILHAVOUP 28/04/2019
Michel BENTEJAC le 21/06/2019
Guy GOURSAC le 12/07/2019
Marie PERRIER veuve TERRIAC le 29/08/2019
François TEILHARD le 01/11/2019
Christian PEYRAT le 09/11/2019
Marie-Jeanne LEYMARIE veuve BORDES le 15/11/2019
Angèle BOUYSSOU épouse LAVAL le 22/12/2019

La municipalité s'associe aux joies et aux peines des familles.

◆ INCENDIE À L'ÉCOLE

Suite au sinistre au 1^{er} étage de notre école au début de cette année scolaire une consultation de 3 entreprises a été faite afin de réparer les dégâts.

L'entreprise « Electricité Corrézienne » de Favars a été choisie pour les travaux de remise en état de l'installation électrique.

Les travaux ont débuté pendant la période de confinement et se poursuivent les mercredis et les jours où l'école n'est pas fréquentée par les élèves.

Nous profitons de ce chantier pour faire réaliser la pose d'une alarme incendie dans chaque pièce et chaque classe de l'ensemble du groupe scolaire, relayée sur le téléphone du service technique ou des élus afin de sécuriser les lieux au maximum en déclenchant un avertissement dès le début d'un éventuel sinistre, en particulier sur les plages de jours et d'heures où les bâtiments sont inoccupés.

Dès le mois de juillet, l'entreprise de peinture « Bros-Garrigue » effacera les dernières traces du sinistre et la directrice pourra réintégrer son bureau ainsi que la salle de réunion pour la prochaine rentrée.

Le coût global de ce chantier s'élèvera à 44 687 € TTC, dont une partie, relative aux locaux strictement impactés par l'incendie, sera prise en charge par la compagnie d'assurance.

◆ SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le projet d'un nouveau site internet est déjà bien avancé à l'heure de la rédaction de ces quelques lignes. Il sera très rapidement accessible.

◆ RECRUESCENCE D'INCIVILITES....

C'est honteux... !!

Voilà ce que l'on trouve au pied d'un container à ordures ménagères : vélos, pneus, jantes, trampoline, parasols, liner de piscine et sa structure métallique...

A l'intérieur des containers : gravats, plâtre, laine de verre...

Cette recrudescence d'incivilités se retrouve aussi au Point d'Apport Volontaire situé sur la zone commerciale de la Chapelle : sacs de déchets à même le sol, immondices, encombrants...

A signaler encore : déchets alimentaires et divers sur les tables de pique-nique du parc de la mairie, et comme indiqué dans l'article sur l'école, destruction de la signalétique particulière liée au protocole sanitaire covid 19.

Nous rappelons à toutes fins utiles que TULLE-AGGLO met à disposition des habitants plusieurs déchetteries sur son territoire. Par ailleurs, la commune de SAINT-MEXANT procède chaque année à un ramassage des encombrants.

Toutes ces mesures devraient suffire pour conserver une commune propre et un respect de l'environnement et de nos concitoyens !

La brigade de Gendarmerie s'est rendue sur place pour constater les faits. Une plainte a été déposée par la municipalité. Les contrevenants encourent une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



◆ NOUVEAUX SERVICES

Une **laverie automatique** vient de s'implanter sur la Zone Artisanale et Commerciale de La Chapelle.

Ce projet, comme d'autres, aurait dû voir le jour depuis plusieurs mois. Un retard dans la fabrication et la livraison du module, puis l'annonce du confinement ont eu pour conséquence un report de l'ouverture au 1^{er} juin.

Sandra et Alexandre Morcely, porteurs de ce projet, vous proposent leurs services 7j/7 de 6 H 00 à 22 H 00, plusieurs programmes de lavage et séchage, un accès libre et sécurisé, avec paiement en espèces ou carte bancaire, à prix compétitifs.



◆ NOUVEAUX LOISIRS

Ouverture du **parc de loisirs ARCADIA PAINTBALL** : sensations fortes garanties !!

Cette activité, elle aussi, aurait dû démarrer mi-mars. L'annonce du 16 est tombée comme un couperet pour Vincent Hours qui gère ce site exceptionnel de plus de deux hectares.

L'autorisation d'ouverture obtenue depuis le 6 juin, ARCADIA PAINTBALL vous accueille au lieu-dit Villieras pour faire le plein d'adrénaline, en pratiquant en famille ou entre amis le Paintball, l'AirSoft ou le tir à l'arc.

Ouvert toute l'année 7j/7 - réservation au 06 43 47 29 13 - www.arcadiapaintball.com



◆ TRAVAUX BÂTIMENT COMMUNAL

La première tranche des travaux du bâtiment communal, sous maîtrise d'œuvre de la mairie, est achevée. Le hangar à matériel roulant est terminé et en service et les travaux de VRD de la plate-forme sont aussi achevés.

La deuxième tranche des travaux, sous maîtrise d'œuvre de l'architecte Jean Mouly, est en phase de consultation des entreprises avec un démarrage de l'aménagement du bâtiment courant juillet et une réception des travaux pour la fin de l'année.

